

Fiche d'inscription

CHAMPIONNAT DE France ULM 2008
Club ULM CHAMBLEY

Lundi 30 juin au Vendredi 4 juillet 2008

Début des épreuves le Lundi 30 juin à 8 H – Fin des épreuves Vendredi 4 juillet 2008 à 12 H

Dossier à retourner avant le 15 avril 2008

FFPLUM
Championnat de France 2008
96 bis rue Marc Sangnier
94700 MAISONS ALFORT

PILOTE

Nom :	Prénom	Date de naissance :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	Région :
N° de licence FFPLUM :	Club :	
N° de Brevet :	Date emport passager (si biplace) :	
Téléphone :	e.mail :	

NAVIGATEUR

Nom :	Prénom	Date de naissance :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
N° de licence FFPLUM :	Club :	
Téléphone :	e.mail :	

PARTICIPERA AUX EPREUVES DANS LA CLASSE

- Paramoteur décollage à pied mono ou biplace (1)
- Paramoteur décollage chariot mono ou biplace (1)
- Pendulaie monoplace
- Pendulaire biplace
- Multiaxe monoplace
- Multiaxe biplace
- Autogire monoplace
- Autogire biplace

APPAREIL

Marque et type ULM :					
N° d'identification					
GMP /			AILE /		
Marque chassis	Motorisation	Puissance	Marque	Type	Surface

ACCUEIL (merci de répondre le plus précisément possible)

Date d'arrivée prévue :

Nombre de personnes :

FRAIS D'INSCRIPTION :

Joindre un chèque de **85 € pour les monoplaces**
105 € pour les biplaces

Libeller le chèque à : **Club ULM CHAMBLEY**

Cette inscription comprend le repas de clôture du Vendredi 4 juillet 2008

DOCUMENTS : (copies à joindre au bulletin et au chèque d'inscription, sinon à fournir impérativement sur place lors de l'enregistrement des compétiteurs)

↳ Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'ULM en compétition (pilote et navigateur)

↳ Photocopies des brevets, licences, attestation d'assurance RC, fiche et carte d'identification.

Attention : tous les ans les équipages se voient interdire de vol pour cause de documents non valides. Vous devez présenter une carte et une fiche d'identification en cours de validité. Les cartes provisoires (W) ne permettent que des vols pour les essais limités aux alentours du point d'attache de l'ULM. Le brevet est indispensable, de même que l'attestation d'assurance et le certificat médical de non contre indication à la pratique de l'ULM en compétition.

Fait le :
Signature du pilote

Visa du Comité Régional